



ÉTUDE DE L'ALTERNANCE Ø / TO BE dans les constructions verbales de think et believe

FRANÇOISE DORO-MÉGY
Université Paris 8

La complémentation des verbes dits d'opinion s'inscrit dans une problématique complexe puisque ces verbes admettent des propositions à formes finies et non finies. De plus, chacun de ces compléments est régi par une alternance entre deux structures : *that* / Ø pour les formes finies et *to be* / Ø pour les formes non-finies.

Je m'intéresserai ici uniquement aux verbes *think* et *believe* lorsqu'ils sont suivis de propositions non finies. Il s'agira d'examiner l'alternance entre *to be* et Ø dans les prédications de propriété du type X *think / believe* Y (*to be*) Z où Z renvoie soit à un syntagme adjectival, soit à un syntagme nominal. Les grammaires et dictionnaires évacuent généralement ce problème grâce au parenthésage de *to be*, sans fournir aucune explication.

Si *think* admet plus fréquemment la structure où Z (adjectif ou GN) suit directement le verbe, il ne faut pas négliger le fait que la construction avec *to be* existe. De même, si *believe* se construit de façon majoritaire avec *to be*, on trouve des énoncés où il n'apparaît pas. Je vais donc tenter de répondre aux questions suivantes : sous quelles conditions *to be* apparaît-il ? Quelle est la différence entre les deux types d'imbrication ? Et en quoi les verbes *think* et *believe* se distinguent-ils ?

1. Hypothèses de départ

Soit l'énoncé :

(1) She thought him indulgent.

Il s'agit d'une imbrication de deux relations prédicatives <*she think*> et <*he-be indulgent*>. La deuxième relation est repérée par rapport à *she thought* qui marque la prise en charge du contenu de pensée par l'origine assertive *she*. Cette première description soulève la question suivante : dans quelle mesure peut-on appeler « prédication de propriété » la juxtaposition de deux éléments sans le marqueur explicite de prédication *to* ?

Étant prise en charge par la proposition imbricante (*she thought*), la relation <*he-be indulgent*> s'inscrit dans la problématique de la validité, et donc de l'assertion : cela suffit à lui conférer un statut prédicatif. Mais ce statut est nécessairement différent de celui d'une relation marquée par *to*, comme dans l'énoncé suivant :

(2) Described in this way the aims of the project appear to have been ambitious; the teachers **believed them to be quite modest**.

Les éléments *them* et *be quite modest* sont mis en relation par le biais du relateur *to*. Nous reprenons l'hypothèse formulée par J. Chuquet (1991, 54) :

[T]o permet, en tant que déterminant du prédicat, de distinguer une occurrence (quelconque, donc qualitative) validable du procès : par rapport au domaine (p, p') associé à la notion, *to* sélectionne p comme occurrence validable.

Si *to* marque la validabilité de l'occurrence, la simple juxtaposition des éléments renvoie à une qualification de l'occurrence prise en charge par le sujet de la proposition imbriquante. J'ajoute, avec Chuquet, qu'il n'y a alors plus construction d'un événement.

À partir de ces considérations générales, comment peut-on expliquer l'alternance entre *to be* et l'absence de *to be* dans le cas de *think* et *believe* ? Je pars de l'hypothèse que cette alternance marque deux opérations distinctes, ce qui engendre deux effets de sens parfois proches mais jamais strictement équivalents.

Les notations suivantes seront désormais utilisées : S1 renvoie au sujet syntaxique de la proposition imbriquante (où figurent *think* et *believe*) et S2 renvoie au sujet de la proposition imbriquée.¹

Une dernière remarque d'ordre méthodologique s'impose : ces constructions appartiennent à un registre écrit, très soigné. Beaucoup d'anglophones trouvent même ces constructions désuètes et avouent qu'ils ne les emploieraient pas naturellement. Or le nombre important d'énoncés relevés dans le *British National Corpus* (BNC) suffit à justifier ce travail de recherche. Le problème est que les tests effectués sur des informateurs anglophones sont biaisés du fait de leur gêne à l'égard de ces structures. A cette gêne s'ajoute un certain « complexe » puisqu'ils introduisent souvent un jugement de valeur sur la qualité de leur anglais : ils ont tendance à ajouter artificiellement *to be* avec *think* pour que ça sonne « grammaticalement correct ». C'est un problème récurrent en linguistique qui semble néanmoins s'accroître avec ces structures quelque peu archaïques.

2. Étude de X think Y (to be) Z

2.1. Premier critère : la subjectivité de la propriété prédiquée

Ce critère revient régulièrement dans notre corpus :

(3) He thought Leamas suspect, and Leamas thought him a fool.

Le sujet S1 de *think* prédique une propriété sur S2 : *he* prédique <Leamas-be suspect> puis Leamas prédique <he-be a fool>. Notons que le pronom *he* n'est pas co-référentiel avec *Leamas* puisque le pronom réflexif serait alors

¹ La réalisation de S2 au cas « objet » n'est pas traitée dans le cadre de cet article.

obligatoire.² *Suspect* et *a fool* renvoient à des propriétés modales. On constate qu'on ne peut pas dire :

(4) * I think him a policeman.

car *be a policeman* est définitoire. La modalisation introduite par *I think* n'est pas compatible avec le caractère définitoire de la propriété : *I think* directement suivi d'une proposition non-finie marque une évaluation subjective. Si l'on veut renvoyer à une incertitude, on utilisera, au présent, une complétive à forme finie : *I think he's a policeman*, en accentuant *think* et en ajoutant éventuellement *but I'm not (quite) sure*.³ C. Mair (1990) cite aussi l'exemple suivant :

(5) Mary thinks 7 to be an unlucky number for her.

Il montre qu'on ne peut pas retirer *unlucky* :

(6) *Mary thinks 7 to be a prime number.

puisque *a prime number* est une propriété définitoire de 7. D'ailleurs l'acceptabilité des énoncés augmente avec le degré de modalisation de la propriété prédiquée, en particulier à la première personne du présent :

(7) Even today, decades after I saw my first such microscope slide, I still think them extravagantly beautiful and can easily get lost in contemplation of the cellular thicket the microscope reveals [...].

(8) I think them both highly disorganized.

Les syntagmes *extravagantly beautiful* et *highly disorganized* marquent une forte subjectivité de l'énonciateur. De même, en (9), (10) et (11), les propriétés prédiquées *be a wonderful woman*, *be spoilt* et *be sonorous* renvoient à des évaluations qualitatives de S1 sur S2.

(9) It was touching to me to see how she would sometimes act helpless because she loved him being, as he often was, masterful with her, as well as tender; and for his part it was easy to see that he thought her a wonderful woman and admired every inch of her.

(10) She was a beautiful child, too, and tall—not like the rest of us. She was like a little princess in the family; my mother gave in to her in everything and she had whatever she fancied. People **thought her spoilt**, I know, but it was not her fault.

(11) He had a curious sing-song voice which was a handicap, but the voice had musical timbre and was attractive. Some critics **thought him sonorous** but the word was not uncomplimentary.

On remarque qu'on ne pourrait pas ajouter *to be* :

(9') *[...] and for his part it was easy to see that he thought her **to be** a wonderful woman and admired every inch of her.

(10') *People thought her **to be** spoilt, I know, but it was not her fault.

(11') *Some critics thought him **to be** sonorous but the word was not uncomplimentary.

² Sur ce point, voir A. Deschamps (1988).

³ Pour plus de détails sur ces constructions, consulter F. Mégy-Doro (2002), chapitre 3.

Le critère de la subjectivité de la propriété ne permet pas de distinguer les deux types de structures puisque *to be* apparaît aussi quand la propriété prédiquée est subjective. Si l'on examine les énoncés (12) et (13), on s'aperçoit qu'il s'agit à nouveau d'évaluations subjectives :

(12) Other studies have also shown that many teachers express stereotyped and often contradictory generalizations about black pupils, with some teachers tending to regard Afro-Caribbean pupils as lazy and withdrawn while others **thought them to be aggressive and disruptive**; a common stereotype of Asian pupils among teachers is that they are passive and industrious but they and their parents are over-ambitious [...].

(13) We talked to nutters frequently over a period of two years and some were 'interviewed' in a more structured manner. All of them were aware of their role and didn't seem to mind too much that their peers **thought them to be crazy**.

Agressive, disruptive et crazy renvoient tous à des propriétés modales : ils sont aussi précédés de *to be*.

La première conclusion est que la subjectivité de la propriété prédiquée n'est pas un critère qui détermine les conditions de l'alternance $\emptyset / to be$. En revanche, les exemples (12) et (13) permettent de suggérer une autre piste : dans quelle mesure le point de vue de S1 sur la prédication de propriété est-il relayé par un autre point de vue ? En d'autres termes, qui valide quoi ?

2.2. Le double point de vue sur la relation

L'énoncé (12) introduit explicitement différents points de vue *some teacher... , while others....* De plus, décrivant des stéréotypes, le point de vue de l'énonciateur est implicite : il ne valide pas les contenus de pensée validés par S1. En (13), l'emploi du terme *role* et le contexte vont aussi dans le sens d'un double point de vue sur la prédication *<they-be crazy>*. Observons maintenant l'énoncé (14) :

(14) Only 3 boards (1 CSE and 2 GCE) had an interest in researching employers' views. Given this, it is probably not surprising that even where qualifications were stipulated, the requirement was not rigidly enforced. Jones found that although a reasonably high number of employers thought that qualifications were desirable, less than half **thought them to be essential**.

Le contexte explicite deux points de vue : ceux qui pensent que les qualifications sont *desirable* et ceux qui pensent qu'elles sont *essential*. Cette diversité nous amène au concept d'altérité, directement lié à celui d'instabilité de la relation prédiquée.

2.3. Le critère de la « stabilisation » de la propriété prédiquée

Une relation prédicative est stabilisée si elle est suffisamment repérée par rapport aux coordonnées énonciatives pour être validée et ainsi éliminer l'altérité. Lorsqu'une proposition est imbriquée, elle ne peut pas être assertée puisqu'elle est modalisée par le verbe d'opinion. Mais la propriété

prédiquée peut néanmoins être plus ou moins stabilisée selon les repérages mis en jeu. Le degré de stabilité dépend du degré d'altérité de la relation.

Si l'on introduit les composantes Qnt et Qlt, on peut dire que la modalisation peut porter soit sur les chances d'occurrences de la prédication, et la composante Qnt est privilégiée, soit sur son évaluation qualitative, et c'est alors Qlt qui sera privilégiée.

Une hypothèse, qui reste à être vérifiée, est que *to be* apparaît quand la propriété prédiquée n'est pas stabilisée alors que la juxtaposition des deux éléments marque une plus grande stabilisation de la prédication pour S1, ce qui la rapproche de l'assertion. Vérifions le bien-fondé de cette hypothèse sur l'exemple suivant :

(15) Over the years, Dauntless had become used to loneliness, but he suspected that for Cleo it was a new condition which she was having trouble getting used to. He knew that **she thought him to be a stiff and unimaginative person**. Sometimes her caprices made him behave as if he was.

On constate qu'on ne peut pas supprimer *to be* :

(15') *He knew that she thought him a stiff and unimaginative person.

Le fait qu'on a affaire à un double niveau d'enchâssement permet de déterminer une co-référence entre le sujet de *knew*, *he*, et le complément de *thought*, *him*. Or, comme le contexte le confirme, le sujet de *know* ne valide pas la relation <*he-be a stiff and unimaginative person*> : « *sometimes her caprices made him behave as if he was* ». *He* et *she* ne valident pas le même contenu de pensée : cela peut expliquer la présence de *to be*. De même en (16) :

(16) Ramsey thought this an injustice; he decided that his bishop was vague and naïve in his theology, someone who took up new ideas with enthusiasm and with very little precision of thought; and yet he saw that the bishop disliked controversy and was hurt by it, and **thought him to be a friend and a man of prayer**. It specially pleased him that the bishop encouraged him, in the midst of all the parish chores, to keep time for hard study.

Le sujet de *thought* est *the bishop* : la relation <*he-be a friend and a man of prayer*> est validable pour *he* mais ne peut pas être assertée car il s'agit d'une supposition de ce que pense *the bishop*. Le caractère non-attevable (et donc « non-assertable ») de la relation peut expliquer la présence du marqueur *to be* dans cet énoncé. La comparaison avec l'exemple suivant est intéressante :

(17) Tonight he had expected to become engaged, and everything had collapsed. [...] He knew that people **thought them an ideal couple** because they lived their mutual lives at arm's length, they complemented each other in self-containment.

Pourquoi *to be* n'apparaît-il pas ? Contrairement aux cas précédents, il s'agit davantage d'expliquer pourquoi *people thought them an ideal couple* que de remettre en cause la validation de la prédication. Le marqueur *because* confirme que la propriété est stabilisée pour S1 (*people*). On retrouve ce phénomène dans l'exemple suivant :

(18) I'm taking up my harp. [...] I tell you, it's a heavy instrument to lay against your shoulder, but the sound of it is quite angelic and my wife **thinks me quite sensitive** because of it.

La présence de *because of it* implique une stabilité qualitative de la prédication de propriété <*I-be quite sensitive*>. En revanche, dès lors que la relation n'est pas stabilisée sur le plan Qnt, le marqueur *to be* apparaît :

(19) She thought him **to be** about sixty.

L'incertitude porte sur l'âge du personnage : *to be* permet de marquer le caractère « validable » de la prédication. Cette idée rejoint la remarque de Chuquet (1991, 54) :

[T]o est le marqueur d'une opération de relation prédicative entre une notion de prédicat rendue quantifiable et un terme de départ non spécifié (mais non nul), de sorte que la relation construite est « en suspens » et peut être envisagée, au plan des opérations énonciatives, comme validable.

Ainsi dans l'exemple suivant,

(20) He paused again, looking rather stern. One might even **have thought him to be angry**.

L'emploi de *to be* s'explique par l'évaluation des chances de validation de la relation prédicative, déjà marquée par *might*. On retrouve le même phénomène dans l'exemple suivant :

(21) My heart gave me an unforgettable jolt when **I thought him to be headless**; yet there was no blood staining the fresh, even snow.

S'agissant d'une impression du locuteur, la relation <*he-be headless*> n'est pas stabilisée sur le plan Qnt. Ainsi *to be* marque-t-il la validabilité de cette occurrence. Mais alors pourquoi *to be* n'apparaît-il pas dans les exemples (20) et (21) à la deuxième personne ?

(22) No doubt you **think me mad**?

(23) You **won't think me an intruder**, I'm sure.

J. Cukier (1982), à qui ces exemples sont empruntés, explique l'absence de relateur par « une volonté d'assertion » de l'énonciateur. Les marqueurs *no doubt* et *I'm sure* vont effectivement dans le sens d'un fort degré d'assertion, même s'ils conservent leur statut de modalisateurs d'assertion. Dans le jeu intersubjectif des questions rhétoriques, la relation est stabilisée pour l'énonciateur et le co-énonciateur ou tout du moins suffisamment assertive pour que les termes soient juxtaposés (sans *to be*).

Résumons les hypothèses dégagées jusqu'ici :

Think admet la structure S1 V S2 Z quand S1 prédique une propriété subjective sur S2, et que cette propriété est stabilisée du point de vue des déterminations qualitatives pour S1 (ex. : *she thought him indulgent*).

Le marqueur *to be* apparaît quand les repérages spatio-temporels ne permettent pas de déterminer suffisamment la propriété, de sorte qu'elle reste instable sur le plan de sa validation dans le domaine notionnel (ex. : *she thought him to be about sixty*).

Cette altérité marquée par *to be* peut aussi porter sur une discordance entre deux points de vue (ex. : *[they] didn't seem to mind too much that their peers thought them to be crazy*).

Voyons maintenant dans quelle mesure ces hypothèses se vérifient avec *believe*.

3. Étude de X believe Y (to be) Z

3.1 Hypothèses sur la construction X believe Y to be Z

Believe est majoritairement construit avec *to be*. Cela va dans le sens de notre hypothèse puisque *believe* permet à S1 d'évaluer les chances de validation de la relation. Il se rapproche de l'assertion sans être strictement assertif. Cette problématique de la validabilité de la propriété prédiquée est cohérente avec l'opération marquée par *to*. Pour s'en convaincre, comparons les deux énoncés suivants :

(24) It was many weeks before their mother learnt where they were. For six months they received no letters, cards or phone calls from other members of their family or from friends. They did not even receive presents their mother and other people had sent them for Christmas. The youngest child **believed her mother to be dead**.

(25) With a sense of shock Harriet realised that in the last hours Paula had become more of a stranger to her than she had ever been during the twenty years **she had believed her dead**. A beautiful face in a photograph, a few misty memories, a haunting perfume tugging at her senses, and Paula had been whatever Harriet wanted her to be.

Dans le premier énoncé, la relation <*her mother-be dead*> est validée pour *the youngest child* mais pas pour l'énonciateur : la relation n'est pas stabilisée, d'où la présence du marqueur *to be*. Dans le deuxième énoncé, la relation <*she-be dead*> est stabilisée pour le repère « *during (the) twenty years* ». Il n'y a donc pas de remise en question de la relation par rapport à ce repère, ce qui explique l'absence du relateur *to*.

A l'inverse, dans l'énoncé suivant :

(26) She found it unnerving to be made aware that she could want a man so much physically when her mind was totally against it. All she knew of Travis was that he despised her and **believed her to be a thief**.

on a un double point de vue sur la relation <*she-be a thief*> : S1 (*he*) la valide alors que S2 (*she*) la rejette. Cette altérité justifie la présence de *to be* puisqu'elle introduit une instabilité dans le domaine de validation. Examinons maintenant les cas où *believe* n'est pas suivi de *to be*.

3.2. Hypothèses sur la construction X believe Y Z

Ces énoncés sont assez rares, mais semblent néanmoins aller dans le sens des arguments avancés jusqu'ici. Dans les deux exemples qui suivent, *to be* n'apparaît pas :

(27) He still believed her irresponsible.

(28) But it was impossible. He suppressed a desire to call out her name. It was better, he decided, that she didn't recognise him for now, disguised as he was. The assembled kids would have more confidence in him if they continued to believe him a cop, rather than just the old man or one of their number chancing his arm.

On remarque que les marqueurs *still* en (27) et *continue to* en (28) impliquent une continuité et donc une stabilité de la relation prédicative sur laquelle ils portent. C'est pourquoi on a affaire à une simple juxtaposition de S2 et de l'adjectif *irresponsable* en (27) et de S2 et du SN *a cop* en (28). Il s'agit de marquer la façon dont S1 « conçoit » S2, et on retrouve ainsi la composante QIt.

On peut d'ailleurs se poser la question de savoir pourquoi on dit *believe someone capable of something* et non *believe someone to be capable of something*? Et aussi pourquoi ne dit-on pas **think someone capable of*? La réponse semble se situer du côté des propriétés du terme *capable*. Une hypothèse serait que l'on ne doute pas que quelqu'un soit *capable* mais de *ce dont* il est capable. Il s'agit donc de l'adhésion plus ou moins forte de S1 à la « capacité » de S2 à faire telle ou telle chose. C'est pourquoi le verbe *believe* est privilégié. Ainsi quand on dit

(29) I believe him capable of anything

la modalisation de l'énoncé s'accroît avec le terme *anything* qui marque que la qualification peut s'appliquer à n'importe quelle situation. Examinons maintenant l'énoncé (30) :

(30) My mother was so clever in social matters, and especially in the planning of delicious surprises that **I believed her capable even of miracles.**

La structure *so clever that* permet à l'énonciateur de valider et donc de stabiliser la prédication <*my mother-be capable even of miracles*>. Il s'agit à nouveau de marquer la façon dont S1 « conçoit » S2. On retrouve cette structure, sans *to be*, à la forme négative en (31) et (32) :

(31) And he was innocent of murder; she felt it in her bones. [...] Barney might experience flashes of impatience and anger, say and do things he would later regret, but **she could not believe him capable of the blind, destructive hatred that had driven the knife into Angy's throat.**

(32) 'I spoke to your father before we left. He's dropping the charges against Jamie.' [...] Rachel looked at him in sudden shock. Had he really done that? **She could hardly believe him capable of such kindness.**

Dans les deux cas, l'existence de l'événement Y est préconstruite et la relation <*X-be capable of Y*> est remise en cause pour S1 du fait de sa « conception » du sujet X. Cette composante QIt valable pour une seule source modale bloque l'emploi de *to be*.

Conclusion

Believe admet les constructions en *to be* quand il marque l'évaluation des chances de validation d'une occurrence pour S1. Il s'inscrit dans une

problématique de la validabilité d'un état de chose, ce qui le rend particulièrement compatible avec l'opération marquée par *to*. *Believe* implique nécessairement un doute, aussi minime soit-il. Il admet les structures sans *to be* lorsque la propriété prédiquée est suffisamment stabilisée pour qu'elle ne soit pas posée comme validable, mais validée pour S1. Et *believe* tend alors vers l'évaluation qualitative de S1 sur S2.

Les constructions sans *to be* sont largement compatibles avec *think* dans la mesure où il s'agit d'un jugement garanti par la source modale de l'énoncé. On sort de la problématique de la validabilité (Qnt) pour s'inscrire dans celle de l'évaluation qualitative (Qlt). Et *think*, en renvoyant fondamentalement à la représentation mentale d'un sujet S, met en jeu le jugement de S1. On reste au niveau qualitatif. Quand il est suivi de *to be*, *think* pose la propriété prédiquée comme validable :

soit sur le plan Qnt pour marquer les chances de validation de la relation,

soit sur le plan Qlt par rapport à une discordance des points de vue sur la relation.

Dans les deux cas, on introduit une hétérogénéité qui ne permet plus la simple juxtaposition des éléments.

Ces hypothèses gagneraient à être confrontées à d'autres critères plus précis, comme la personne et le temps du verbe d'opinion. La nature du groupe nominal compatible avec ces structures peut aussi constituer une piste intéressante.

Par ailleurs, cette problématique est directement liée à l'étude des constructions passives : l'indétermination de la source modale dans les énoncés passifs implique une instabilité de la propriété prédiquée, ce qui va dans le sens de la validabilité marquée par *to be*. Mais le problème se complique dès lors que l'on cherche à expliquer la possibilité, à la fois pour *think* et *believe* de supprimer *to be* au passif. On trouve en effet des énoncés du type

(33) At home, I **was thought ugly**.

(34) MacGregor chaired British Steel in 1980–81, a period encompassing its major dispute, and **was believed responsible** for the major cuts in job levels; it was assumed that he was expected to achieve the same in the coal industry.

alors que *responsible* peut aussi être précédé de *to be* dans

(35) Attacks on adult women were featured in a sustained manner in the search stage in national newspapers only when there had been attacks on several women apparently by the same offender—for instance, a special rape squad was set up when a 'sex beast' **was believed to be responsible** for a series of attacks on at least twenty-three women.

La question du passif reste donc ouverte et la confrontation avec d'autres verbes comme *know*, *consider* et *find* devrait fournir des éléments intéressants pour expliquer les opérations mises en jeu dans les propositions non-finies.

BIBLIOGRAPHIE

- CHUQUET, J. « *To be or not to be* : à propos de *believe* et quelques autres 'verbes d'opinion' ». *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, Tome 5. Gap : Ophrys, 1991. 25-81.
- CUKIER, J. « *To be or not to be* ». Mémoire de Maîtrise. Université Paris VII, 1982.
- DESCHAMPS, A. « L'infinitif et le gérondif en anglais dans les compléments de verbes ». *L'infinitif*. Ed. S. Rémi-Giraud. Lyon : P.U.L., 1988. 179-201.
- MAIR, C. *Infinitival Complement Clauses in English. A Study of Syntax in Discourse, Studies in English Language*. Cambridge : C.U.P., 1990.
- MEGY-DORO, F. « Les problèmes que posent les prédicats subjectifs *believe* et *think* dans le passage au français ». Thèse. Université Paris VII, 2002.